

Bulletin d'inscription

Formation Certificat Aptitude Professionnelle au Transport d'Animaux Vivants

NOM et Prénom :

.....

Date et lieu de naissance : à

Adresse :

.....

Téléphone :

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

Tél : @ :

S'inscrit à la formation du :

Pour l'espèce : Équine Bovine

Nom et Adresse de l'organisme financeur :

.....

.....

Tél : Fax :

@ :

Bulletin d'inscription à découper et à retourner
à :

Maison Familiale
Le bourg
15220 MARCOLES
☎ Tél. : 04.71.64.72.29
☎ : 04.71.46.75.44



- Prise en charge de la formation :**
- VIVEA pour les chefs d'entreprises du secteur agricole,
 - le FASEA pour les salariés du secteur agricole
 - ou par tout autre O.P.C.A.

Maison Familiale de la Châtaigneraie

Le Bourg

15220 MARCOLES

☎ : 04.71.64.72.29

✉ : mfr.marcoles@mfr.asso.fr

💻 : mfreo-marcoles.com



MFR



Maison Familiale de la Châtaigneraie 15220 MARCOLES

C.A.P.T.A.V. Certificat d'Aptitude Professionnelle pour le Transport d'Animaux Vivants

La Maison Familiale est agréé
à délivrer l'attestation de validation
à la formation qui vous permettra
d'obtenir le CAPTAV.

Cette formation est dispensée
aux convoyeurs pour les espèces :
Équines et Bovines.



Objectifs :

Obtenir l'habilitation officielle pour transporter des animaux vivants :

Lorsque le transport est effectué dans un but économique et sur une distance supérieure à 65 km.

Qui est concerné :

Formation OBLIGATOIRE depuis le 1er Février 2010 pour les professionnels :

- Agriculteurs et salariés agricoles transportant des animaux,
- Entreprises de négoce d'animaux vivants,
- Groupements de producteurs et coopératives,
- Éleveurs responsables de pensions, de parcs animaliers, etc....
- Tout transporteur d'animaux vivants

Lieu et Durée de la Formation :

La Formation est effectuée à la Maison Familiale 15220 sur une durée de 2 jours (14 heures) pour chacune des espèces bovines ou équinnes, plus une journée par espèce supplémentaire (7 heures).

La formation est organisée tous les 3 mois en fonction du nombre de candidats.

Programme de la formation :

Journée 1 :

Physiologie et comportement des animaux ,Notions de stress,;
Règlementation spécifique à la santé animale et à la qualité des cheptels
Présentation des documents officiels pour le transport ,
Règlementation des transports et notions de bien être animal, sécurité,
Aménagement du véhicule de transport ,
Les voyages longue durée.
Transport des animaux accidentés

Journée 2 :

Bases théoriques pour la manipulation et la contention des animaux,
Réalizations pratiques sur le terrain, manipulation et contention, embarquements et de transports au sein de structures professionnelles

Évaluation en fin de formation :

Coût de la formation.

Tarif : 400 € net de taxe / CAPTAV
(8 personnes minimum par session)



Maison Familiale de la Châtaigneraie

Le Bourg

15220 MARCOLES